

**Objet :** Demande de subvention de la ligue Corse des échecs.

Le Maire dépose sur le bureau de l'assemblée une demande de subvention transmise par la Ligue Corse des Echecs, 2 Rue du Commandant l'Herminier – 20200 BASTIA.

Le Maire informe le conseil municipal que la ligue Corse des Echecs intervient régulièrement à l'école primaire de Figari : 100 séances par an et lors de manifestation régionale.

La demande d'aide financière s'élève à la somme de 2 000 euros pour l'année 2014.

Le maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la matière.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré :

- Approuve l'exposé de son Président
- Dit qu'il sera inscrit la somme de 2000 euros au budget Communal

Ainsi fait et délibéré, les Jour, Mois, An que dessus.

Pour extrait Conforme,

---

Ont voté pour : 15

Ont voté contre : 0

Absentions : 0

Séance du vendredi 20 juin 2014

№ 2 0 1 4 0 3 4

**Objet :** Approbation de la liste définitive de la Commission communale des impôts directs.

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'en séance du 25 avril 2014, l'assemblée avait décidé de procéder à la nomination des commissaires chargés de siéger à la commission communale des impôts directs.

Il avait été demandé aux conseillers municipaux de proposer une liste de 24 noms.

En Conséquence, il est demandé aux conseillers municipaux d'approuver définitivement cette liste et afin de pouvoir la transmettre à la direction des services fiscaux de la Corse du Sud

**Le conseil municipal,**

Où l'exposé de son président et après en avoir délibéré :

- adopte la liste définitive de la Commission communale des impôts directs.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois an que dessus.

*Cf : Pièce jointe*

---

Ont voté pour : 15

Ont voté contre : 0

Absentions : 0

